



Mairie  
de

**Chapelle-Voland**

39140

Téléphone : 03 84 44 10 95

Télécopie : 03 84 44 15 09

e-mail : mairie.chapelle-voland@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
Du VENDREDI 24 JUIN 2016  
à 20 h 30  
Salle Garderie/Elections  
(Convocation du 09/06/2016)**

**Étaient présents**

Jacques ROBELEY, Sylvie BONNIN, David BARDOUX, Olivier MASUÉ, Bernard RAMEAUX, Michel DOUSSOT, Guillaume PICARD, Marie-Laure PIOTELAT, François DUCRET, Pascal VANNIER ; *Nota : Bernard RAMEAUX n'étant présent qu'à partir de 9 H 30 ;*

**Absents Excusés**

Thibaut LACOSTE (pouvoir à Jacques ROBELEY), Yves LAMARD (pouvoir à Marie-Laure PIOTELAT), Dominique MARTIN, Aurélien PUTIGNY ;

**Absent**

Charles-Henri SERVAN ;

**Secrétaires de Séance**

Sylvie BONNIN, puis Marie-Laure PIOTELAT ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

**« Ordre du Jour »**

**Approbation compte-rendu séance du 12/05/2016**

*Propose d'ajouter les résultats du vote pour refuser les dérogations d'élèves extérieurs à la Commune de CHAPELLE-VOLAND : 7 pour, 5 contre et 2 abstentions ;*

**Travaux Bâtiments Communaux**

- **Salle Communale « Ancienne Poste »**

Fait Le point sur les travaux.

Dit que le Schéma électrique réalisé par l'Entreprise VANTARD a reçu un avis favorable de la SOCOTEC.

Note que la porte de devanture a été posée le 20 juin, et que les travaux qui dépendaient de cette installation pourront donc être engagés.

Choisit le coloris gris pour les peintures de boiserie et de l'escalier.

Note qu'il faudra prévoir une barrière par la suite.

Accepte le Bilan Financier proposé par M. GAUTHIER, concernant les travaux réalisés par l'Entreprise PELLETIER (Moins-values : tranchée télécom : 958 € ; Plus-values : tuyau PVC du foyer jurassien : 527 €), soit ....

- **Aménagement Cuisine (équipements divers)**

Dit que L'Entreprise BOURCET peut intervenir à partir du 29 juin après la pose du carrelage.

Décide de ne pas mettre de faïence dans le placard.

- **Remplacement Chaudière Fioul Bâtiment Mairie/Ecoles**

Rappelle le devis de l'entreprise Thévenin/Ducrot/Avia Distribution de Lons-Le-Saunier.

Rappelle les deux devis de l'entreprise LACROIX de Bellevesvre.

Note que la demande de subvention Etat (DETR) sollicitée est acceptée par le Préfet pour un montant de 6 321 € (soit environ 40 % du prix de la chaudière).

Indique que les travaux devront débuter dans un délai de 2 ans.

Sollicitera un devis pour la mise en place d'une porte coupe-feu.

- **Travaux Salle de Classe**

Rappelle que le déménagement de la Classe « primaire » est prévu pour le jeudi 7 et le vendredi 8 juillet prochain.

Note que la demande de subvention État (DETR) sollicitée est acceptée pour un montant de 5 019 €.

Dit que les travaux pourront débuter le lundi 11 juillet 2016.

## **Voirie Communale par la Com-Com 2016**

- **Effondrement de la voirie à l'Étang Vaillant**

Prend connaissance des décisions de la réunion du 21 juin 2016, avec le SIDEC, la CCBR 39, le Syndicat des Eaux.

Note qu'une déclaration d'assurance a été faite et qu'une expertise est en cours (en attente).

- **Divers voirie communale**

Rappelle que les travaux du Pont traversant la route au Colombier seront pris en charge par la CCBR.

Prend connaissance de la nouvelle demande de Madame ÉCOIFIER, concernant le fossé situé aux Miconnets, pour effectuer des travaux.

Indique que ces travaux sont prévus afin de faciliter l'évacuation de l'eau.

- **Programme Goudronnage 2016**

Rappelle que les travaux prévus par la CCBR se tiendront du 22 août au 7 septembre 2016 :

- Les Rollins (rue MARINGUE) : 3 543 € HT ;

- Chemin des Camus accédant à la route de BELLEVESVRE : 9 644 € HT ;  
Indique que pour la Rue du 19 mars 1962 : 31 143 € HT dont 2 982 € HT à la charge de la Commune, les travaux débuteront le 18 Juillet 2016

## RODP 2016 - Service Orange

En appliquant le Taux plancher voici les correspondances :

Libellé	Nombre	Perçu Année 2015		A percevoir Année 2016		Observation
		Taux (plafond)	Somme Perçue (en €)	Taux (plafond)	Somme Perçue (en €)	
Artères souterraines	10.030	40.25	403.71	38.80	389.16	Il est donc constaté une baisse de la Redevance à percevoir en 2016 par rapport à 2015. Ceci étant dû à une diminution de l'indice. L'AMF est intervenu auprès du Gouvernement, mais à ce jour, pas de réactualisation prévue de cet indice.
Artères Aériennes	20.489	53.66	1 099.44	51.74	1 060.10	
Cabine Téléphonique	1	26.83	26.83	25.87	27.87	
TOTAL			1 529.98		1 475.13	
TOTAL perçu arrondi			1 530.00		1 475.00	

Délibération approuvant à l'unanimité, le taux de la RODP - Service Orange 2016.

## Finances Communales 2016

### ▪ Répartition de droit commun du FPIC 2016

Note que le montant reversé par le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales est de 9 255 € pour le Commune.

### ▪ Dotation de Solidarité Rurale (DSR 2016)

Note qu'au titre de la DSR 2016, 42 249 € seront versés.

## Fusion CCBR-CCCHS

Prend connaissance des comptes-rendus de réunion de COFIL fusion du 23 et 30 mai 2016.

Délibération approuvant à l'unanimité le périmètre de la future Intercommunalité et proposant comme siège de la nouvelle Intercommunalité Bletterans et le nom de « Communauté de Communes de Bresse Haute Seille ».

## Personnel Communal

### ▪ Retraite de Daniel BOISSARD

Indique que la Réception se tiendra le vendredi 1<sup>er</sup> Juillet à 19h dans la cour de l'école (Préau).

### ▪ Document Unique d'Evaluation (D.U.E.) des Risques Professionnels

Rappelle que Monsieur PROST Matthias, du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura est venu le 23/05/2016, et nous a rendu le D.U.E.

Prend connaissance du Document Unique d'Évaluation.

Note que Michel PUTIGNY veut bien accepter la mission d'Assistant de Prévention.

▪ Achat de 2 téléphones portables mis à disposition des Agents Communaux

Indique que 2 téléphones portables ont été acquis pour un montant de 35.80 € pour être mis à disposition des Agents Communaux.

▪ Renouvellement C.D.D de Madame DESNOUX (T.A.P) à/c du 01/09/2016

Délibération approuvant à l'unanimité, le renouvellement du contrat de Madame Joëlle DESNOUX dans les conditions initiales à compter du 1/09/2016, et ce pour l'année scolaire 2016/2017.

▪ Formation

Note que Madame Fatima BERNARD participera les mercredis 16 et 23 novembre prochain à une formation d'Animateur à Lons-le-Saunier sur le thème du JEU (Le jeu: construction et intégration de l'enfant dans la société ; rôle et posture de l'adulte dans l'espace ludique).

▪ Modification des horaires de présence de la secrétaire en Mairie

Indique que Madame Margaut MOREL a trouvé un complément d'activité sur la Commune de Sergenon, le lundi matin et le mercredi après-midi, et que les horaires de présence à la Mairie seront aménagés comme suit à compter du 11 Juillet 2016 :

Horaires de travail arrêtés de Margaut MOREL

Lundi : ----- de 13 h à 18 h.

Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Mercredi : -----

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h.

Vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h.

Décide de réduire les heures d'ouverture au public en fermant la Mairie le vendredi matin et le mardi à 17 h 30.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public seront donc les suivants :

Lundi : ----- de 14 h à 18 h.

Mardi : ----- de 14 h à 17 h 30.

Mercredi : Fermée

Jeudi : ----- de 14 h à 18 h.

Vendredi : ----- de 14 h à 18 h.

Dit que les nouveaux horaires d'ouverture devront bien être respectés.

## École/TAP...

▪ TAP

Note un solde déficitaire de 3 859 € (soit environ 99 € par enfant).

Rappelle que le Contrat de Madame DESNOUX a été reconduit (*voir ci-dessus*) :

Approuve les activités sportives proposées par Madame DELLEBRA, au titre de l'année scolaire 2016/2017, et ce jusqu'au 31/12/2016 ;

Note que la fête des TAP est organisée le 30 juin 2016, à partir de 18 Heures, sous le préau de la cour d'école.

Délibération approuvant à l'unanimité, la proposition d'activités sportives proposées par Mme DELLERBA.

▪ École

Indique que pour Septembre 2016, il est prévu 6 départs en 6<sup>ème</sup>, contre 2 arrivées en maternelle, soit 35 enfants inscrits pour l'année scolaire 2016/2017.

Précise qu'un accord existe au sein de la CCBR 39 pour qu'en cas de dérogation, la commune d'accueil ne refacture pas à la commune du lieu de résidence .

Les dérogations tiennent compte de la situation personnelle des parents ;

Des dérogations de droit sont prévues dans les cas suivants :

- quand les deux parents exercent une activité professionnelle et que l'école de la commune du domicile n'assure pas les repas de midi ou la garde d'enfant hors horaires scolaires.
- quand la santé de l'enfant exige des soins délivrés dans la commune d'accueil
- quand l'enfant a déjà un frère ou une sœur inscrit (e) dans la commune d'accueil

Note que le Maire estime ne pas avoir le droit d'imposer une solution concernant le lieu de scolarisation des enfants, solution qui compliquerait sérieusement le quotidien des parents.  
Dit que le Maire souhaite prendre en compte le côté humain.

*Nota : Départ du secrétaire de séance (Mme Sylvie BONNIN), qui:*

*-soulève qu'un vote a eu lieu lors du précédent conseil, la majorité a décidé de refuser les dérogations ; fait remarquer que l'autorisation du maire doit respecter cette décision.*

*- souhaite attirer l'attention du Conseil sur les multiples conséquences de ces dérogations (pour notre école, notre Commune, nos finances....)*

*Remplacement par Marie-Laure PIOTELAT.*

## Affaires diverses

### ▪ Bois Communal : Affouage ROUGET

Décide qu'un courrier sera fait à l'intéressé et que le cubage devra être réalisé pour le 10 juillet prochain.

Indique que si à cette date, le cubage n'est pas fait, le bois sera attribué à un autre affouagiste.

### ▪ Sanitaires Eglise/Cimetière

Note que le WC public actuel ne permet pas une utilisation par les personnes à mobilité réduite.  
Dit que le local actuel ne se prête pas à un tel aménagement.

### ▪ Logement Communal T.2. La Cure loué à Monsieur DUCHEZ

Note l'arrivée dans le logement d'un nouveau locataire depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016.

### ▪ Achat d'un appareil photo

Indique qu'un appareil photo a été acquit pour un montant de 138.50 € pour divers besoins TAP, Bulletin Municipal, ....

### ▪ Jurés d'assises

Dit que pour CHAPELLE-VOLAND, a été tirée au sort, Mme PETIOT Stéphanie Epouse RODOT, domiciliée aux Montarlots.

### ▪ Divers

Note les remerciements de l'ADMR, des PEP, pour la subvention 2016 versée.

### ▪ SYDOM

Annonce que le Rapport Annuel 2015 d'activité du SYDOM est consultable à la Mairie.

▪ Prochain Conseil Municipal

Fixe la prochaine séance de Conseil au Vendredi 29 Juillet 2016 à 20 h 30.

**Questions diverses**

▪ Le compte rendu de la Réunion SDIS du 24/06/2016

Dit qu'un certain nombre de préconisations sont à prendre concernant les réserves d'eau (plateformes d'aspiration de 32 m<sup>2</sup> pour les réserves naturelles, 3 réserves incendie avec col de Cygne : 2 de 120 L et 1 de 90 L, ...).

Note que l'adjudant GHINI et Monsieur DORIER, responsable du site de BLETTERANS sont invités et acceptent d'être présents lors du prochain Conseil.

Indique qu'un courrier sera fait à le SAUR pour localiser avec exactitude les organes d'ouverture des 4 puisards et des 4 réserves.

- Dit que la Salle du Foyer Rural a été réservée pour le repas des Aînés qui se tiendra le samedi 3 Septembre 2016.
- Décide d'acheter de nouveaux arrosoirs pour le cimetière suite à des vols.
- Décide d'ouvrir une nouvelle rangée cinquantenaire au cimetière.
- Indique que la ceinture en béton (briques) autour de l'Église est à terminer.
- Rejette la demande d'un locataire désirant louer le garage du bâtiment coiffure, car celui-ci est actuellement utilisé pour le stockage du matériel de la Salle de l'Ancienne Poste.
- Note la mise à disposition ponctuelle de l'Employé Communal de CHAPELLE-VOLAND à la CCBR 39, pour un éventuel remplacement de Congés de Maladie.

FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,  
Le 24 Juin 2016,

Pour Extrait Conforme, le 30 Juin 2016,

Le Maire,  
Jacques ROBELEY,



Les Secrétaires de Séance,  
Sylvie BONNIN,



Marie-Laure PIOTELAT,

